

Ecrit par le 8 juillet 2024

# LUBERON MONTS DE VAUCLUSE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 8 juillet 2024



La Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite également « Loi Climat et Résilience », intègre l'obligation pour l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique (ZAE), d'établir un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence.

L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse a confié la réalisation de son inventaire des zones d'activité économique à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV).

16 zones d'activité économique ont été identifiées sur le territoire de l'agglomération et sont réparties de la façon suivante sur quatre communes :

- Cavaillon : 11 ZAE
- Maubec/Oppède : 3 ZAE
- Robion : 1 ZAE
- Taillades : 1 ZAE

Conformément à l'article L. 318-8-2 du Code de l'urbanisme, une consultation des propriétaires et occupants de ces ZAE doit être organisée pendant une période de 30 jours.

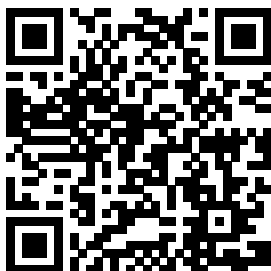
Cette consultation se tiendra du 22 janvier au 22 février 2024.

Vous êtes propriétaire ou occupant au sein d'une des zones citées et vous souhaitez consulter et vérifier les informations vous concernant ? Prenez rendez-vous auprès du service économique de l'agglomération : [economie@c-lmv.fr](mailto:economie@c-lmv.fr) ou 04 90 78 82 30

---

## VILLE DE CARPENTRAS

Ecrit par le 8 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

**Date et heure de clôture : mardi 6 février 2024 - 12h00**



### **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

#### **POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Service Commande Publique et Finance**

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS**

**Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX**

**Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.**

**2 - Objet du marché : FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ POUR LE CONTRÔLE D'ACCÈS, LA BILLETTERIE ET LA BOUTIQUE DE L'INGUIMBERTINE A L'HÔTEL-DIEU**

**3 - Mode de passation choisi : procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.**

**4 - Montant estimatif HT du marché : 140 000 €**

**5 - Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une période d'un an à compter de la date de**

Ecrit par le 8 juillet 2024

notification.

**6 - Date limite de remise des offres :** mardi 6 février 2024 - 12h00

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>.

**8 - Modalités de dépôt des offres :** elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :** Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :** Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 11 du CCAP.

**11 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans l'article 9 du CCAP.

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** jeudi 11 janvier 2024

Le Maire,  
Serge Andrieu

3955613

Publié le 15/01/2024

Ecrit par le 8 juillet 2024

# VILLE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**



À l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), « Venise comtadine » au cadre de vie attractif et préservé, cède droit au bail commercial et licence IV d'un bar idéalement situé en secteur premium en plein cœur du centre-ville, à la jonction des deux principaux  
linéaires commerçants à très fort flux piéton, jouxtant le futur cinéma (3 salles - avr. 2024) et face aux

Écrit par le 8 juillet 2024

deux principaux

monuments historiques du centre ancien.

Sur une surface de 167 m<sup>2</sup> et possibilité de terrasse de 50m<sup>2</sup> env., affaire à dynamiser autour d'une activité de bar, vente

de boissons et micro-restauration au profit d'une clientèle locale et touristique importante.

Droit au bail commercial : prix ferme de 180 000 €

Licence IV : prix ferme de 18 000 €

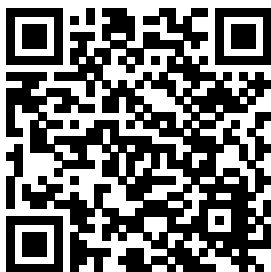
Loyer mensuel : 2 276€

Appel à candidature à retrouver sur :

[www.islesurlasorgue.fr/commerce/avis](http://www.islesurlasorgue.fr/commerce/avis)

---

## VILLE DE CARPENTRAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

**Date et heure de clôture : vendredi 2 février 2024 - 12h00**

Ecrit par le 8 juillet 2024



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### POLE TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Service Commande Publique et Finance

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché :** VILLE DE CARPENTRAS

**Adresse :** Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur :** Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché :** PRESTATIONS DE CONSULTATIONS JURIDIQUES EN DEHORS DE TOUTE PROCÉDURE JURIDICTIONNELLE

**Prestations divisées en lots :** possibilité de répondre à plusieurs lots

Lot 1 : Droit de l'urbanisme et droit foncier

Lot 2 : Fonction publique et droit du travail / social

Lot 3 : Droit public général

Lot 4 : Commande publique et contrats

Lot 5 : Droit pénal et procédure pénale

Lot 6 : Droit privé général applicable aux collectivités territoriales

**3 - Mode de passation choisi :** procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

**4 - Montants maximum annuels des commandes possibles (H.T.) :**

Lot 1 : 20 000 €

Lot 2 : 5 000 €

Lot 3 : 10 000 €

Lot 4 : 10 000 €

Lot 5 : 5 000 €

Lot 6 : 5 000 €

**5 - Durée du marché :** Le présent marché est conclu pour une période d'un an à compter du 12 mars 2024, renouvelable tacitement deux fois, pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 12 mars 2024, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.

Ecrit par le 8 juillet 2024

**6 - Date limite de remise des offres :** vendredi 2 février 2024 - 12h00

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**8 - Modalités de dépôt des offres :** elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>  
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :**

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :** Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 17 du CCP.

**11 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le CCP (article 15).

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication :** mardi 9 janvier 2024

Le Maire,  
Serge Andrieu

3955612

Publié le 11/01/2024

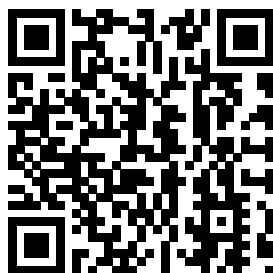


Ecrit par le 8 juillet 2024

# COMMUNE DE BONNIEUX



Mairie de Bonnieux



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**



Mairie de Bonnieux

**AVIS AU PUBLIC**

Ecrit par le 8 juillet 2024

## COMMUNE DE BONNIEUX

### Révision allégée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU)

Le public est informé que, par délibération du 12 décembre 2023 le conseil municipal de la commune de Bonnieux a approuvé la révision allégée n°3 du PLU.

Cette délibération ainsi que le dossier correspondant sont tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune.

---

## VILLE DE CARPENTRAS



**CARPENTRAS**  
Capitale du Comtat Venaissin



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 8 juillet 2024

**Date et heure de clôture : vendredi 26 janvier 2024 - 12h00**



## APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### POLE TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Service Commande Publique et Finance

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché :** VILLE DE CARPENTRAS

**Adresse :** Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur :** Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché :** ACQUISITION DE MATÉRIEL DE SPECTACLE

**3 - Mode de passation choisi :** procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

**4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) :** 50 000 €

**5 - Durée du marché :** un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

**6 - Date limite de remise des offres :** vendredi 26 janvier 2024 - 12h00

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**8 - Modalités de dépôt des offres :** elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :** Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Ecrit par le 8 juillet 2024

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :** Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCP.

**11 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le CCP (article 11).

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal).

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication :** vendredi 22 décembre 2023

Le Maire,  
Serge Andrieu

---

## GRAND DELTA HABITAT



Ecrit par le 8 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

**Date et heure de clôture : 19/01/24 à 11H00**



## **APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

### **Travaux**

#### **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 - **Type d'organisme :** Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM -

**Activité(s) principale(s) :** Logement et développement collectif

#### **OBJET DU MARCHÉ**

**Objet du marché :** Aménagement de l'Agence commerciale

**Type de Marché de travaux :** Exécution - **Lieu d'exécution ou de livraison :** CAVAILLON (84300)

#### **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES**

**Type de marché :** Marché séparé ordinaire - Variantes non autorisées (Cf. R.C.)

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 8 mois

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Ecrit par le 8 juillet 2024

**Descriptif des lots :**

Lot n° 9 : Gros œuvre

Lot n° 23 : Electricité

Lot n° 24/25 : Chauffage/Plomberie/VMC

Lot n° 32 : Agencement

**CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

**Cautionnement et garanties exigés :** Cf. R.C.

**Modalités de financement et de paiement :** Cf. R.C.

**Forme juridique :** Cf. R.C.

**Autres conditions particulières :** Cf. R.C.

**Langue à utiliser dans l'offre / candidature :** Français - **Unité monétaire utilisée :** l'euro.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Situation juridique :** Cf. R.C.

**Capacité économique et financière :** Cf. R.C.

**Capacité technique :** Cf. R.C.

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix des prestations : 40%

**PROCÉDURES et DÉLAIS**

Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 19/01/24 à 11H00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

**RENSEIGNEMENTS et ADRESSES COMPLÉMENTAIRES**

**Numéro de référence de l'affaire :** 1188-TX2024/

**Renseignements d'ordre administratif :** Mme Patricia ANGELIER - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - Tél : +33 490272219 - Email : [patricia.angelier@granddelta.fr](mailto:patricia.angelier@granddelta.fr)

**Renseignements d'ordre technique :** Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur via le site : <http://www.marches-securises.fr>

**Conditions d'obtention du DCE :** Téléchargement gratuit sur <http://www.marches-securises.fr>

**Remise des offres :** Transmission par voie électronique via le site <http://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Marseille - 6, rue Joseph Autan -13006 Marseille Tél. 04.91.15.50.50

**Introduction des recours :** Cf. R.C.

Ecrit par le 8 juillet 2024

# VILLE DE CARPENTRAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents

Date et heure de clôture : jeudi 18 janvier 2024 - 12h00



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### POLE TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Service Commande Publique et Finance

**1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS**

**Adresse :** Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur :** Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché : FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN (BARRIÈRES, POTELETS, BORNES, ARCEAUX, BANCS, CORBEILLES DE PROPRIÉTÉ)**

**3 - Procédure :** procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande

Ecrit par le 8 juillet 2024

publique)

**4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) :** 40 000 €

**5 - Durée du marché :** un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement trois fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

**6 - Date limite de remise des offres :** jeudi 18 janvier 2024 - 12h00

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature :** ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**8 - Modalités de dépôt des offres :** elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :** Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :** Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCP.

**11 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le CCP (article 11).

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication :** mardi 12 décembre 2023

Le Maire,  
Serge Andrieu

3955599

Publié le 14/12/2023



Ecrit par le 8 juillet 2024

## COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 8 juillet 2024



## **COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES**

### **Modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté en date du 08/12/2023, le conseil municipal de Peypin d'Aigues a décidé de lancer une modification de son PLU.

Cet arrêté sera affichée pendant 1 mois en Mairie.

---

# **VILLE DE CARPENTRAS**



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

Ecrit par le 8 juillet 2024

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

**Date et heure de clôture : vendredi 12 janvier 2024 - 12h00**



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Service Commande Publique et Finance

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : **VILLE DE CARPENTRAS**

**Adresse** : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

**Pouvoir Adjudicateur** : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

**2 - Objet du marché** : **ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CREATION DES AIRES DE JEUX**

**3 - Mode de passation choisi** : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

**4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.)** : 70 000 €

**5 - Durée du marché** : un an à compter du 8 février 2024, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 8 février 2024, la durée commencera à courir à partir de la date de notification.

**6 - Date limite de remise des offres** : **vendredi 12 janvier 2024 - 12h00**

**7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature** : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

**8 - Modalités de dépôt des offres** : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

**9 - Questions et demandes de précisions complémentaires** :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à

Ecrit par le 8 juillet 2024

aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

**10 - Conditions de participation :**

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.

**11 - Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le CCAP (article 12).

**12 - Modalités essentielles de financement et de paiement :** règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro). Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

**13 - Délai de validité des offres :** 150 jours (cent cinquante jours)

**14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication :** vendredi 8 décembre 2023

Le Maire,  
Serge Andrieu

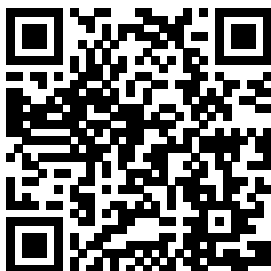
3955593

Publié le 12/12/2023

---

## VILLE DE SORGUES

Ecrit par le 8 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**



### **AVIS D'APPEL A PROJET**

**Nom et adresse officielle de l'organisme public :** Ville de Sorgues CS 50142 84706 Sorgues Cedex

Tel : 04.90.39.71.00 <http://www.sorgues.fr>

**Objet et caractéristiques principales :** Appel à projet : Contrat administratif d'occupation temporaire du domaine privé de la commune au sous-sol de l'ancien Hôtel de Ville, sis Place Charles de Gaulle (« anciennement 1859 »)

**Modalités d'occupation :** Contrat administratif d'occupation temporaire du domaine privé de la commune de 7 ans reconductible sous conditions

**Surface :** environ 341m<sup>2</sup> - terrasses environ 290m<sup>2</sup>

Ecrit par le 8 juillet 2024

**Spécificités de l'exploitation** : l'activité retenue devra participer activement à la dynamisation du centre-ville de Sorgues et de son agglomération dans le cadre d'une démarche résolument orientée vers le développement durable.

**Redevance** : Constituée d'une part fixe et d'une part variable (cf. article 12 du contrat administratif)

**Critères d'attribution** : Les offres seront examinées selon les critères visés dans l'appel à projet

**Organisation des visites** : sur RDV du 11 décembre 2023 au 23 février 2024 (cf. Art 3b)

**Date de limite de remise des projets** : le lundi 11 mars à 12h00 à la Direction Générale des Services, Secteur Foncier Patrimoine, Centre administratif CS50142, route d'Entraigues 84706 SORGUES Cedex.

**Attribution :**

Commission d'ouverture des plis le 18 mars 2024 (pré-sélection des dossiers)

Audition des 3 meilleurs dossiers le 25 mars 2024

**Les dossiers sont remis gratuitement** : Sous enveloppe cachetée en 4 exemplaires papier et une version numérique (clés USB)

**Contact et renseignements complémentaires**: Secteur Foncier Patrimoine 04.90.39.71.94  
[www.sorgues.fr/decouvrir/la-municipalite/appel-a-projet/](http://www.sorgues.fr/decouvrir/la-municipalite/appel-a-projet/) / [dgs.foncier.patrimoine@sorgues.fr](mailto:dgs.foncier.patrimoine@sorgues.fr)

**Date d'envoi du présent avis** : 11 décembre 2023

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES Cedex 09 - Tel : 04.66.27.37.00

3955591

Ecrit par le 8 juillet 2024

Publié le 11/12/2023

## COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 8 juillet 2024



## **COMMUNE DE PEYPIN D'AIGUES**

### **Modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme**

Par délibération en date du 04/12/2023, le conseil municipal de Peypin d'Aigues a décidé de lancer une modification de son PLU.

Cette délibération sera affichée pendant 1 mois en Mairie.